

Procès-verbal du Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion spéciale du 16 novembre 2021, 12h00, par voie d'Internet

Présences :

Michel M. Albert, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Donald Audet, représentant des officiels
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Chloé Maude LeBreton, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Isabelle Godin, vice-présidence interne

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 12h02.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence exécutive propose Michel Albert comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La représentante des entraîneurs propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la représentante Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

5) Extension de la période de mise en candidature – VP interne

Suite au fait que personne n'a remis sa candidature à temps pour le poste de vice-présidence interne, une candidate potentielle a fait la demande que sa candidature soit acceptée en retard. Pour être juste, on devra ouvrir la période de mise en candidature à tous pour 24h, quitte à ce que la campagne de tout candidat à ce poste soit écourtée. L'alternative peut appétissante est de faire une élection partielle (avec le même quorum que l'AGA) dans les deux mois suivante l'Assemblée générale. Le C.A. est d'accord que le moins de mal serait causé par la première option. La nouvelle période de mise en candidature commencerait immédiatement à la fermeture de la présente réunion, et se terminerait – à la suite d'une discussion de plusieurs options possibles – 24h plus tard, soit midi le lendemain.

La présidence propose que la période de mise en candidature pour la vice-présidence interne soit réouverte dès la fin de cette réunion jusqu'à 12h (midi) le mercredi 17 novembre. Appuyé de la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

6) Clôture de la réunion

La vice-présidence exécutive propose la clôture de la réunion à 12h12.